



## { ELLE RÉPOND }

**Camille Mogan**, avocate au **barreau** de Bordeaux (Gironde), spécialisée en droit à l'image et en **propriété intellectuelle**.

## { POURQUOI ON EN PARLE }

**Images** - Des photos de célébrités, prises sans leur accord, sont souvent publiées dans la **presse people** ou sur Internet.

### Barreau

Ici, tous les avocats inscrits auprès d'un même tribunal.

### Propriété intellectuelle

Fait, pour un auteur, de posséder sa création ou son invention, et d'être le seul à avoir un droit sur elle.

### Presse people

Journaux parlant de l'actualité et de la vie privée des célébrités.

### Diffuser

Ici, publier.

### Consentement

Accord.

# Vrai ou faux ? Une loi protège ton image sur Internet

**Vie privée.** « **C'est vrai.** Cette loi s'appelle la loi sur le droit à l'image. Elle permet à toute personne de contrôler son image en autorisant ou non la circulation de choses la concernant : des photos, des enregistrements de sa voix, des informations personnelles... Elle a pour but d'aider les gens à protéger leur vie privée. »

**Partout.** « Le droit à l'image s'applique tout le temps et partout. Il concerne tout le monde, même les personnes célèbres. Il doit être respecté sur les réseaux sociaux aussi : **diffuser** la photo d'une personne sans lui avoir demandé son accord est interdit. Pour les enfants, la décision d'autoriser ou non la publication de leur image est prise par leurs parents. »

**Retirer.** « Si une photo de toi a été publiée sans ton accord,



commence par demander à la personne l'ayant diffusée de la retirer. Si la personne responsable ne retire pas la photo, il est possible de lui faire un procès. (*Certains réseaux sociaux permettent la suppression rapide d'une image non autorisée.*) »

**Information.** « Il existe quelques exceptions au droit à l'image.

Par exemple, si un journaliste photographie une foule (ex. : lors d'une manifestation), il n'est pas obligé de demander le **consentement** de toutes les personnes apparaissant sur sa photo avant de la publier. Dans ce cas, le droit à l'information passe avant le droit à l'image des personnes. »

Interview par D. V.

Dans quel livre de lois (*des règles à respecter*) français, listant les droits et les obligations des personnes, le droit à l'image apparaît-il ?